PRÉFET
DE LA
DORDOGNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Périgueux, le 9 mars 2020

Communiqué de presse

Interdiction des rassemblements de plus de 1 000 personnes en Dordogne

Afin de limiter la circulation et la transmission du coronavirus et conformément aux instructions du Gouvernement, et après échanges avec les organisateurs, les spectacles pouvant regrouper plus de 1 000 personnes en Dordogne seront annulés ou reportés :

- Vendredi 13 mars 2020 – Spectacle Messmer au Palio (Boulazac)
- Vendredi 20 mars 2020 – Concert Claudio Capéo au Palio (Boulazac)

Cette liste concerne les seules manifestations du mois de mars et sera révisée en fonction de l'évolution de la situation.

Concernant le carnaval, le mardi 17 mars 2020 à Périgueux, le défilé des enfants sera maintenu. Seul le jugement de Petassou sera annulé.

Bureau de la communication interministérielle

Tél : 05 53 02 24 07 – 05 53 02 24 38
Port : 06 22 64 43 84
Mél : pref-communication@dordogne.gouv.fr

2 avenue Paul-Louis Courier
24024 Périgueux Cedex